

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC ALMYCAR sur la commune principale de l'AIOT LA GOURBILLIERE 85120 TERVAL.

La référence de votre dossier est A-4-LGGI5ZEMM et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 11/06/2024 à 15h07 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **81967487000012**

Raison sociale **GAEC ALMYCAR**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

LA GOURBILLIERE

85120 TERVAL

Signataire

Nom : **GUIGNARD**

Prénom : **Carl**

Qualité : **Gérant de l'exploitation**

Adresse électronique : **carl85guignard@gmail.com**

Téléphone portable : **+(33) 771039402**

Référent

Nom : **GUIGNARD**

Prénom : **Carl**

Fonction : **Gérant de l'exploitation**

Adresse électronique : **carl85guignard@gmail.com**

Téléphone portable : **+(33) 771039402**

[Adresse électronique d'échange avec l'administration](#)

Adresse électronique : **carl85guignard@gmail.com**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **GAEC ALMYCAR**

Description des activités :

Elevage bovins, culture de céréales et fourrage

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

LA GOURBILLIERE

85120 TERVAL

X : 417755

Y : 6624717

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Cette demande de Permis concerne la rénovation d'un site d'exploitation agricole avec la démolition et reconstruction de bâtiments à destinations de stockage matériel (et atelier), stockage fourrage, céréales et logement bovins (génisses). Le projet n°1 sera destiné au stockage matériel, fourrage et céréales, le projet n°2 au stockage matériel avec une partie atelier et enfin le projet n°3 au stockage fourrage et logement de génisses et au sevrage. L'objectif est de réunir sur site du matériel et des volumes de fourrage et céréales stockés sur différents bâtiments aux alentours (voir cadastre / bâtiments vétustes et non adaptés à cet effet) et de pouvoir ainsi améliorer les conditions de travail de l'exploitant. L'installation de panneaux photovoltaïques sera, dans le cadre du développement des énergies renouvelables, un complément non négligeable à la faisabilité économique du projet (puissance envisagée environ 808 Kwc / revente uniquement).

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

CADASTRE.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

MASSE.pdf